



Lettre préalable licenciement

Par **Loic39000**, le **17/10/2011** à **10:35**

Bonjour,

J'ai reçu de la part de mon entreprise une lettre pour une convocation à un entretien préalable de licenciement.

Le rendez-vous est fixé pour dans quelques jours et j'aurai aimé savoir :

Est ce que je dois aller parler de la réception de cette lettre à mon DRH avant ce fameux entretien ou est ce que j'attends l'entretien en question ?

Merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **17/10/2011** à **11:28**

Bonjour,

Il me semble inutile d'essayer de parler avec le DRH avant l'entretien préalable car lui ne vous dira vraisemblablement rien, en revanche je vous conseillerais vivement de vous y faire assister, de préférence par un représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du salarié, comme cette possibilité doit être prévue dans la convocation...

Par **Loic39000**, le **17/10/2011** à **11:38**

Merci pour votre réponse.